



Négociations tournant au vinaigre en fin de cdd

Par **Lili**, le **28/05/2008** à **23:46**

Bonjour, rnrnL'asso X m'a d'abord embauchée pour un 1er CDD de 15 jours, dans la foulée un 2ème CDD de 3 semaines, puis un 3ème CDD d'un mois. rnrnEnfin, un 4ème et dernier CDD, lui aussi à la suite sans interruption, toujours pour le même motif (remplacement d'un absent en arrêt maladie.) mais cette fois sans terme précis (jusqu'à la fin de l'arrêt maladie) rnrnCe dernier a duré 3 ans, l'assistant de direction m'ayant dit qu'il pouvait s'arrêter demain comme dans très longtemps. rnrnDe mon côté j'ai fait cette année une démarche dont j'ai depuis le départ informé mon employeur, et obtenu le financement (CIF-CDD), et l'entrée dans une formation en un an donnant un diplôme de niveau 3. rnrnJ'ai négocié verbalement à plusieurs reprises avec mon directeur et son assistant. Tous deux se sont dits d'accord pour faire un avenant fixant une date de fin à mon contrat, sous forme d'un commun accord, à la condition que je leur envoie d'abord par courrier une lettre disant que je demandais la rupture anticipée pour partir en formation. Ils m'ont tous deux garanti qu'ils n'utiliseraient cette lettre qu'au cas où je prétendrais qu'ils m'avaient forcée à signer l'avenant. C'était tordu, moi je suis pas assez tordue, j'ai envoyé cette lettre. rnrnIls m'ont à plusieurs reprises assuré que ce serait une fin de CDD ouvrant des droits assedics et me donnant aussi droit à la prime de précarité. rnrnMon contrat étant terminé, ils ont attendu qu'ait eu lieu ma fête de départ, pour me remettre l'attestation Assedics cochée à la bonne case (fin de CDD), et tous les papiers, mais pas de prime de précarité. Bien sûr ils me soutiennent à présent qu'ils n'ont jamais dit que je l'aurai, de la même mauvaise foi l'un comme l'autre. rnrnAi-je un recours pour toucher cette prime de précarité, quitte à y perdre mes droits assedics ? (j'en ai moins besoin) Mon départ est-il une fin de CDD d'un commun accord, comme mentionné sur l'avenant, ou bien une démission comme le laisse apparaître la lettre que je leur ai envoyée ? Y aurait-il une faille de leur côté que je pourrais faire jouer ? rnrnJe n'ai pas encore signé mon solde de tout compte. rnrnMerci pour votre attention.